

Compte rendu de réunion

Groupe de travail – Circulation quartier Saint-Michel

Le 30 janvier 2017

> *Lieu : Salle de réunion du Cratère – 95, grande rue Saint-Michel*

> *Participation :*

- *Guillaume DRIJARD, Comité de Quartier de Saint-Michel ;*
- *Amandine CLISSON, Comité de Quartier de Saint-Michel ;*
- *Horace VENTURA, Syndicat de Copropriété du Busca et Busc'avenir ;*
- *Louis AMBID, Association des riverains de la prison Saint-Michel et Busca ;*
- *Carmel NESTOR, Association deux pieds deux roues*

> *Services municipaux présents :*

- *Roxane BREL, Mobilités et Gestion des Réseaux – Toulouse Métropole ;*
- *Alexia BALLION, Pôle Territorial Toulouse Centre – Toulouse Métropole ;*
- *Philippe KEMPF, Direction de l'Action Territoriale Secteur Sud-Est / Q. 5.3 – Mairie de Toulouse ;*
- *Florent WAEGHEMAEKER, Direction de l'Action Territoriale Secteur Sud-Est - Mairie de Toulouse.*

Introduction

Un rappel de la dernière réunion est fait, avec le rappel des axes de travail pour le 30 janvier :

- 1 - les aménagements conduisant à une meilleure lisibilité de ces zones 20 et 30 ;
- 2 - la communication autour de ces zones encore mal connues ;
- 3 - le plan de circulation sur les quartiers Saint-Michel et Busca.

1 – Concernant les aménagements en faveur d'une meilleure lisibilité zones 20 et 30

> Une discussion s'engage sur le marquage au sol :

La réglementation vient de changer. Il peut dorénavant y avoir un marquage au sol.

Deux versions ne se complètent pas bien entre le décret et la directive interministérielle, plusieurs interprétations sont possibles. Pour le marquage au sol, soit il faut respecter la norme et on ne peut peindre au sol que des éléments normés, soit il y a une latitude à proposer des éléments non réellement normés comme des mots.

Demande du groupe de travail de faire de façon expérimentale un marquage au sol avec des mots. Par exemple : la phrase montrée à titre illustratif à Paris (voir PJ). Il faudrait pouvoir choisir une rue pour tenter cette expérience.

Pour réaliser ce type d'expérimentation, il est néanmoins rappelé qu'il faut la validation préalable de l'élu en charge de la circulation et des déplacements à savoir Monsieur Jean-Michel LATTES (et le service MGR également auparavant).

Le Pôle Territorial Toulouse Centre informe le groupe de travail de la mise en œuvre de façon expérimentale rue des Lauriers dans le quartier des Chalets, d'un nouveau type de signalisation au sol : la chaussée est « habillée » de deux bandes aux sols pailletées avec des pépites, ces deux bandes sont peintes le long des deux trottoirs, ce qui en augmente fortement la surface au niveau visuel. De plus, une bande est peinte au centre de la chaussée pour partager la rue en deux.

> Un point est fait sur le marquage au sol informant des zones 30 : celui-ci n'est pas à apposer systématiquement à chaque intersection ni à chaque début de rue.

- Le groupe de travail propose qu'une zone expérimentale soit retenue sur le quartier ; par exemple, autour de la rue des Trente-Six Ponts.

> *Les rues qui posent des problèmes dans le quartier sont ensuite listées :*

Rue Pasteur

Le Pôle Toulouse Centre a un projet de mise en sécurité de la rue Pasteur. Il a été discuté dans le cadre de la concertation de proximité avec le Comité de Quartier de Saint-Michel et les habitants de la rue. Un retour a été fait au Pôle pour des ajustements. Le Pôle Centre a pris en compte les demandes et un plan définitif sera prochainement proposé à validation de Madame Belkacem Gonzalez de Canales, Maire de quartier. Les travaux pourront être programmés rapidement.

La rue du Gorp :

Plusieurs problèmes sont identifiés sur cette rue :

- L'intersection est très dangereuse entre la rue Blanchard et rue du Gorp, le mobilier est souvent dégradé par les voitures.
- Non prise en compte du sens interdit par les habitants du n°3 de la rue Gorp, pour regagner la rue Robespierre.
- Les véhicules, stationnés à cheval sur le trottoir, rendent les trottoirs impraticables. Si le Pôle met des potelets, le trottoir sera fortement réduit pour les piétons. La question est posée de mettre des bordures hautes sur le trottoir.
> > le problème est que les bordures hautes ne respectent pas la charte handicapés, elles ne sont pas visibles, le Pôle Centre ne met des bordures que le long des pistes cyclables, car il n'y a pas de piétons.

La rue Robespierre :

Cette rue est actuellement à double sens, ce qui incite certains automobilistes à prendre la rue du Gorp en sens interdit. Le double sens peut-il être supprimé ?

La rue Poudepée

Cette rue est étroite, le double sens cycliste fait ralentir les voitures. Il faudra penser à un aménagement. Le Comité de Quartier en a déjà parlé avec le Pôle lors d'une visite sur site.

Rue Sainte-Catherine

La rue Sainte-Catherine ne sera pas aménagée à court terme. En attendant, le Groupe de travail demande s'il est possible de mettre la rue Sainte-Catherine en zone 20. La question est celle du marquage au sol et des panneaux.

Le sens de circulation autour du Busca

Ce point sera évoqué lors d'une prochaine réunion avec les collègues du service MGR.

Rue Joly

Cette rue est un raccourci (shunte) pour les voitures, comment supprimer ce raccourci ?

Rue Beethoven et rue Notre Dame

La rue Beethoven est en zone 20, il y a un coussin ralentisseur à l'entrée de la rue. Les automobilistes roulent à une vitesse excessive, du fait du feu vert à la sortie de la rue Notre Dame en face . Elle est en zone 30 mais les automobilistes accélèrent au lieu de ralentir. La situation est très dangereuse avec notamment beaucoup de passage de jeunes voire très jeunes piétons qui se rendent aux établissements scolaires.

Les sens de circulation de ces deux rues peuvent-ils être modifiés ? *Voir avec le service MGR.*

Un travail de sécurisation de la rue Beethoven doit être fait : proposition d'étudier des coussins ralentisseurs et du marquage au sol expérimental.

Grande rue Saint-Michel

Demande du Comité de Quartier Saint-Michel de pouvoir supprimer des potelets anti-stationnement sur les trottoirs les plus larges. Cela permettrait aux piétons de circuler avec plus de facilité sur les trottoirs.

Le Pôle Territorial Toulouse Centre n'est pas contre l'idée, si le Comité de Quartier propose une adresse en lien avec une copropriété qui est d'accord, l'expérimentation pourra être lancée.

2- La Communication autour des zones 20 et 30

Présentation des plaquettes existantes (voir pièces jointes)

Le service MGR informe qu'aucune communication n'a été faite sur les zones de rencontre 20. Par contre, des plaquettes sur les zones 30 ont été réalisées en 2006 et 2009.

Le but de la plaquette était de montrer les bénéfices du passage de la rue en zone 30.

Actuellement deux plaquettes sont disponibles :

- mode d'emploi sur le double sens cycliste (réédition de 2009) ;
- mode d'emploi cédez le passage cycliste a feu rouge (réédition de 2009).

Comment les documents sont-ils distribués aux Toulousains ?

La documentation est distribuée lors de la semaine de la mobilité qui se déroule au début du mois de septembre de chaque année.

Les documents sont aussi distribués dans les entreprises lors de la mise en place de leur plan de déplacement.

Les documents sont aussi disponibles dans les Mairie de Quartier ainsi que dans les Maisons de la Citoyenneté.

Demande des participants :

- Les participants au groupe de travail demandent que les documents soient distribués avec le journal « A Toulouse », journal d'information municipal.

> Il sera difficile de ne cibler que le quartier 5.3, la DAT va se rapprocher de la Direction de la Communication et voir quelles actions peuvent être initiées.

> *Proposition de la DAT :*

Lorsque de nouveaux dépliants seront réalisés. La Maire de Quartier, Madame Belkacem-Gonzalez de Canales pourra faire une lettre qui accompagnera les documents en expliquant que les associations du Bureau du quartier 5.3 ont voulu communiquer sur les zones de rencontres. La distribution peut être effectuée sur le quartier 5.3 avec le budget de la DAT. Il faut étudier cette possibilité.

Concernant le journal de la Métropole, il n'est pas distribué dans les boîtes aux lettres.

- Les participants demandent que soient créées une plaquette d'information sur les zones 20.
- Les participants demandent aussi que soit faite une communication sur les plateaux ralentisseurs qui ne sont pas non plus respectés par les automobilistes.

Question sur la lisibilité des documents : la compréhension par le public :

- Les participants s'interrogent sur la bonne lisibilité et le niveau d'accessibilité des documents distribués. Comment sont-ils rédigés ? Certains documents sont trop longs et difficiles à comprendre. Le Comité de Quartier Saint-Michel propose de participer à la rédaction de nouveaux documents en étant un groupe test avant publication.
- Le Comité de Quartier de Saint-Michel se porte volontaire pour la diffusion des documents > *voir pour les modalités pratiques.*

3 - Relevé de décisions pour la prochaine réunion :

> Pour le marquage au sol :

- La rue Pasteur et la rue Beethoven sont identifiées comme deux rues prioritaires, le projet de mise en sécurité de la rue Pasteur par le Pôle Territorial Toulouse Centre est presque terminé, il peut être mis en action rapidement, avec comme marquage au sol les pictogrammes réglementaires.
- Ensuite, pour la rue Beethoven : faire une proposition d'un marquage au sol expérimental, mais il faut attendre l'arbitrage et la validation par le service MGR au préalable. Si le service MGR valide cette proposition, le Pôle Toulouse Centre pourra la mettre en œuvre.
- Le Comité de Quartier de Saint-Michel propose de faire un retour d'enquête sur le terrain, d'interroger les usagers des deux rues pour voir entre les deux formes de marquage au sol, laquelle est la plus pertinente.

Lors des prochaines réunions nous pourrons avoir un retour sur ces deux lieux de marquage au sol.

Autres axes de travail pour la prochaine réunion (la date de la réunion est arrêtée pour la semaine 10 ou 11) >

- Pour la prochaine réunion, le service MGR est à prévoir pour présenter notamment les sens de circulation des rues du quartier du Busca et présenter les modifications qui sont en cours d'études notamment pour rendre plus sécurisées les intersections de la rue Sainte-Philomène.
- Prévoir réponse sur la possibilité ou non de faire passer moins de véhicules par la rue Joly.
- Question du changement du sens de circulation des rues Notre Dame ou Beethoven.

Proposition d'ordre du jour du prochain groupe de travail :

1 - Visite sur site d'une rue identifiée a problème et qui n'a pas encore été traitée. La rue du Gorp est choisie avec plusieurs problèmes identifiés :

- les trottoirs sont difficiles d'accès car les voitures s'y garent à cheval ;
- les automobilistes prennent le sens interdit pour rejoindre la rue Montaud ;
- l'intersection avec la rue Blanchard est dangereuse, le mobilier urbain est dégradé régulièrement
- comment sécuriser la rue dans son ensemble ? Vitesse excessive des véhicules.

2 - Point avec le service MGR sens de circulation du quartier Busca :

- Étude autour de la rue Sainte-Philomène ;
- Double sens rond point des français libres ;
- Changement du sens de circulation rue Beethoven et rue Notre Dame ;
- Comment supprimer les shuntes via la rue Joly.

3 - Le point sur les documents de communication et leur diffusion sera mis à l'ordre du jour de la réunion suivante.

Heure de la prochaine rencontre au départ de la rue du Gorp (RDV côté métro) : 8 h 00.